Docusign Envelope ID: D7AEBF0C-2EC9-4B75-B174-B0932D5BC703

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
Robert PICARD
ADC6CA06DE2C4ED...

Actif			Au 31/12/2023 Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	20 953	20 129	824	600
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**20 953**	**20 129**	**824**	**600**
	Immobilisations financières[2]	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	2 670 537		2 670 537	2 668 537
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	**2 670 537**		**2 670 537**	**2 668 537**
Total de l'actif immobilisé			**2 691 490**	**20 129**	**2 671 361**	**2 669 137**
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances[3]	Clients et comptes rattachés	240 385		240 385	492 172
		Autres créances	7 283		7 283	11 179
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	**247 669**		**247 669**	**503 351**
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	224 625		224 625	31 483
		TOTAL	**224 625**		**224 625**	**31 483**
Charges constatées d'avance						
Total de l'actif circulant			**472 295**		**472 295**	**534 835**
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			**3 163 786**	**20 129**	**3 143 656**	**3 203 973**

Renvois :
(1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété — Immobilisations — Stocks — Créances clients

Edité à partir de Loop V5.13.0

Docusign Envelope ID: D7AEBF0C-2EC9-4B75-B174-B0932D5BC703

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 2 666 537)	2 666 537	2 666 537
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	29 297	24 449
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	230 999	96 944
	Situation nette avant répartition	**2 926 833**	**2 787 930**
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**2 926 833**	**2 787 930**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		110
	Emprunts et dettes financières divers (3)	115 576	258 241
	Total	**115 576**	**258 352**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 524	8 481
	Dettes fiscales et sociales	93 509	131 077
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	212	18 130
	Instruments de trésorerie		
	Total	**101 246**	**157 690**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	**216 822**	**416 043**
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**3 143 656**	**3 203 973**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an	216 822	416 043
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.13.0

Docusign Envelope ID: D7AEBF0C-2EC9-4B75-B174-B0932D5BC703

HANNIBAL BARCA GROUPE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 666 537,00 Euros
Siège social : 24 RUE MICHAL
75013 PARIS
R.C.S PARIS 824 443 964

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2024

Le 28/06/2024,
à 9 heures,

Monsieur JEROME BOUGELOT, détenant 1027540 parts sociales,
Monsieur STEPHANE BAUDRY, détenant 611457 parts sociales,
Monsieur ROBERT PICARD, détenant 1027540 parts sociales,

associés de la société **HANNIBAL BARCA GROUPE,** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur ROBERT PICARD, préside la séance en qualité d'associé cogérant

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Paraphe JB DS SB DS RP

Docusign Envelope ID: D7AEBF0C-2EC9-4B75-B174-B0932D5BC703

Le Président donne lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **230 999** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice** de **230 999** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **230 999** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 11 550 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 219 449 Euros

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.
Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 0,082 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	*Revenus éligibles à l'abattement de 40%*		*Revenus non éligibles à l'abattement*
	Dividendes	*Autres revenus distribués*	
31 décembre 2022	92 096 €		
31 décembre 2021	60 778 €		
31 décembre 2020	97 000 €		

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Paraphe JB DS SB DS RP

Docusign Envelope ID: D7AEBF0C-2EC9-4B75-B174-B0932D5BC703

Résolution n° 4

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions relevant de l'article L 223-19 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale approuve les rémunérations nettes des cogérants dont les montants sont les suivants pour l'exercice 2023 :

Monsieur Robert PICARD : 189 137 euros
Monsieur Jérôme BOUGELOT : 186 269 euros
Monsieur Stéphane BAUDRY : 139 390 euros

L'ensemble des cotisations obligatoires et facultatives afférentes à ces rémunérations sont prises en charge par la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

DocuSigned by: Robert PICARD ADC6CA06DE2C4ED...
DocuSigned by: Stéphane BAUDRY 420D29F0144C458...
Signé par : Jérôme BOUGELOT 82DCB2D3B35D419...